

L'an deux mille quinze et le trente du mois de juin à 20 h 30, le conseil municipal de Campagnac, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Jean-Michel LADET, Maire.

Etaient présents : MMes Labeaume, André, Visier. MM. Guiral, Boussac, Puel, Belloc.

Absents : Mme Croizier, M. Causse (excusé).

Le comité Croix-Rouge Sévèrac/Campagnac, invité, qui avait sollicité une entrevue avec le Conseil Municipal s'excuse de devoir reporter à septembre leur intervention.

MAISON DES ASSOCIATIONS :

L'opération étant achevée, et en vertu des statuts de la Communauté des Communes Lot et Serre à qui la compétence développement économique ainsi que celle de la politique du logement et du cadre de vie a été transférée, il convient donc à présent, d'effectuer la mise à disposition des biens (annexe Clavel) à la Communauté des communes.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder à l'opération et signer le procès-verbal de transfert et mise à disposition des locaux à la CC Lot et Serre.

CARTE COMMUNALE :

Afin de répondre à la demande de propriétaires et afin de faire classer en zone UX les terrains près de l'échangeur A41, il pourrait être intéressant de réviser la carte communale dont le coût prévisible serait de 15 000 à 20 000 €.

Sachant que la démarche peut être interrompue et que probablement c'est la dernière fois qu'il sera possible de la réviser en raison de la réforme dans 3 ans, des communautés de communes qui verra disparaître cette compétence ; le conseil municipal donne son accord au projet de révision de la carte communale.

RYTHMES SCOLAIRES 2015/2016 :

Le poste de contractuel, occupé par Joan COLAS ayant parfaitement fonctionné pour la mise en place, la coordination et l'organisation des activités péri-scolaires tout au long de l'année, il convient de confirmer ces nouveaux rythmes et proposer aux enfants des animations autres qu'une simple garderie. Il est donc envisagé de pérenniser le poste d'agent d'animation sur un mi-temps avec remplacements possibles à la cantine et en mairie.

Les temps péri-scolaires seront donc maintenus les mardis après-midi et après examen et discussions, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint d'animation à mi-temps, et un recrutement par voie de mutation.

A cette occasion il est évoqué les différents postes de contractuels et notamment celui de Brigitte LAFON agent de la cantine scolaire.

SALLE D'ANIMATION CULTURELLE :

L'analyse des offres a lieu ce soir à la Communauté des communes et le dossier de désamiantage sera déposé avant le 30/07 prochain à la Sous-Préfecture. Quelques lots se sont avérés infructueux et doivent être remis en concurrence pour un début des travaux en

septembre.

RENCONTRE DES 3 CAMPAGNAC :

A l'invitation de Guy PONS, maire de Campagnac dans le Tarn, c'est une délégation des deux Campagnac (Aveyron et Quercy) qui est conviée à leur rendre visite le 31 août prochain.

CAMPING :

Considérant que la vétusté des sanitaires n'offre pas aux campeurs les services attendus, il est décidé de modifier les tarifs et instaurer un forfait fixé à 5.00 € + 1.50 € (électricité) par nuitée et le régisseur assurera deux heures de gardiennage par jour (1 H le matin/1 H le soir).

Le tarif de 3 €/jour est maintenu pour l'aire de camping-car.

CC LOT ET SERRE :

Un calendrier planifiant le travail des agents en soutien aux employés municipaux sera mis en place par la CC dès septembre 2015.

FPIC : Il est décidé d'attribuer la totalité du FPIC de la commune au profit de la CCLS selon le choix de la répartition "dérogatoire libre".

SIEDA TRES HAUT DEBIT : Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la CC pour l'insertion de la compétence sur la construction et l'exploitation d'un réseau d'initiative publique de communication numérique.

QUESTIONS DIVERSES :

Projet de modification du site web de Campagnac à la rentrée prochaine.

Animations estivales :

Le rassemblement des Motards du Viaduc en juillet, retraite aux flambeaux et feu d'artifice le 13 juillet, Festival folklorique du Rouergue avec l'Espagne le 7 août sont une partie des futures animations estivales 2015.